



Le Rapport d'activités 2023 est disponible !

Le rapport d'activités 2023 du syndicat est publié ! Diffusé à l'ensemble des collectivités du périmètre ainsi qu'aux délégués syndicaux et partenaires, il retrace les missions effectuées au cours de l'année passée.

Au titre des faits marquants, 2023 a été largement dédiée au travail de **sensibilisation des communes sur la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec le SCoT**. Pour ce faire, l'équipe du syndicat a réalisé l'analyse de la compatibilité des documents prioritaires et conduit un ensemble de rendez-vous en mairies conjointement avec la DDT de l'Aube, afin d'inciter les collectivités concernées à se doter d'outils de planification actualisés aux nouveaux enjeux.

En outre, plusieurs publications sont venues enrichir les outils de suivi et de déclinaison du SCoT : le **n°2 du Référentiel des territoires**, mettant en lumière les principales dynamiques de nos bassins de vie, et les **fiches-zooms sur la Trame Verte et Bleue** à l'échelle de chacun des 9 EPCI du périmètre.



Retrouvez le rapport d'activités en ligne sur notre site !



Marie-Ange Chalvet,
maire du Pavillon Sainte
Julie, et Arnaud Magloire,
Vice-Président de Troyes
Champagne Métropole, à
l'accueil des communes
pour la distribution des
plants le 22 février 2024

Des kits de plantation distribués aux communes pour créer des îlots de biodiversité



Dans le cadre du projet Tram'Aube mené en partenariat avec le syndicat, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10) a proposé aux communes faisant partie du périmètre de l'étude « Trame verte en Champagne crayeuse » la **remise de kits de plantation** comprenant 12 arbustes et les fournitures associées (paillage et protection).

Cette initiative vise à **promouvoir les intérêts paysagers et écologiques de la haie** et à conforter les aménagements locaux en faveur de la biodiversité.

Plusieurs points de distribution ont été organisés dans les intercommunalités concernées afin que chaque collectivité puisse profiter du dispositif.

Retour sur l'observatoire de l'eau et l'atelier « Urbanisme, aménagement du territoire et ressource en eau »

La 3^{ème} édition de l'Observatoire de l'eau, qui s'est tenue le 15 février 2024 au Centre des congrès de l'Aube, a de nouveau réuni acteurs locaux, collectivités et scolaires autour du riche programme concocté par le syndicat départemental des eaux de l'Aube (SDDEA). **Le syndicat DEPART a animé un atelier à cette occasion.**

Objectif de l'atelier : appréhender comment l'urbanisme et l'aménagement peuvent constituer des leviers pour une meilleure prise en compte des enjeux eau, sol et biodiversité...

Dans un 1^{er} temps, un focus sur les orientations du SCoT rappelait l'importance de **croiser les approches**, de mettre en parallèle la protection de la trame verte et bleue, la préservation de nos paysages, la question de la sobriété foncière, la prévention des risques...

Oui, mais comment on fait ? Comment on passe du SCoT à sa commune ? C'est **Philippe Gundall, maire de Buchères**, qui en a parlé avec enthousiasme en 2^e partie d'atelier. La révision du PLU actuellement en cours a été l'occasion de réfléchir et de **réorienter le développement de la commune sous un nouvel angle** : protéger les fonds de jardins qui font la zone tampon avec la vallée de l'Hozain, limiter l'imperméabilisation des sols, reclasser les zones d'expansion de crue en zone agricole ou naturelle, intégrer la gestion des eaux pluviales dans le traitement des voiries... La boîte à outils du document d'urbanisme a été largement mobilisée !

3^e temps de partage : un **quizz** permettait à chacun de tester ses connaissances... Différence entre PADD et OAP, entre réservoir de biodiversité et corridor écologique, entre artificialisation et imperméabilisation, de quoi parle-t-on exactement ?

En fin d'atelier, un petit clin d'œil a été fait à la **plateforme Turbeau**, développée par l'Agence de l'Eau, pour faciliter l'appropriation des enjeux liés à l'eau dans les pratiques d'urbanisme.



Lors de l'atelier, les participants étaient nombreux pour partager le retour d'expérience de la commune de Buchères grâce à l'intervention de Philippe Gundall, maire



Et si on changeait nos modèles d'aménagement ? Telle était la conclusion proposée par le Président Jean-Pierre Abel lors de la restitution en plénière